Le Journal des décideurs

L'économiste du Togo

Premier Quotidien Economique du Togo - REC N°0602/11/12/19/HAAC - N°090 du mercredi 01 Juillet 2020 Prix: 250Fcfa

Site web: www.leconomistedutogo.com

3ème CIESRES

Pour une relance économique post COVID-19

• (Page 02)

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en hausse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente...• (Page 07)

France

La consommation des ménages rebondit

La consommation des ménages en mai reste toutefois inférieure à son niveau...• (Page 08)

Salon de l'auto

Genève 2021 jette l'éponge

L'inamovible manifestation suisse ne pourra pas se tenir en mars prochain...• (Page 08)

LUTTE CONTRE LA FRAUDE FISCALE AU TOGO • (Page 03)

Les progrès de l'OTR

• *Le Commissaire Général de l'OTR, M. Philippe K. TCHODIE*

Programme Novissi

La France accorde 2 milliards FCFA au Togo

Le mardi 30 juin 2020, le ministre de l'Économie et des Finances, l'ambassadeur...• (Page 04)

Second semestre 2020

Catalogue des formations virtuelles de l'ERSUMA

Fidèle à sa mission statutaire de renforcement des capacités en droit OHADA et en tout autre...• (Page 06)

Agriculture au Togo

L'Etat a de grandes ambitions

Le secteur agricole est un levier incontournable dans le développement économique du Togo...• (Page 11)

Football

La CAN 2021 reportée à janvier 2022

La Coupe d'Afrique des nations de football, prévue au Cameroun du 9 janvier au 6 février 2021...• (Page 11)

Conservation de la tomate • (Page 04)

Un secret d'Ena Komlavi Diapéna

Alerte... Alerte... Alerte... Alerte... Alerte... Alerte... Alerte... Alerte...

Le Coronavirus ne passera pas par MOI... et TOI ?

Message de prévention et de sensibilisation de : L'économiste du Togo

STOP

A la propagation du coronavirus au TOGO

3ème CIESRES

Pour une relance économique post COVID-19

La 3ème conférence internationale sur les entreprises sociales et la Responsabilité Sociétale des Entreprises (CIESRES) est organisée depuis le lundi 29 Juin 2020 par le ministère du développement à la base, de l'artisanat et de la jeunesse à travers la coalition nationale pour l'emploi des jeunes (CNEJ) en collaboration avec l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique et le groupe Ecobank-ETI.

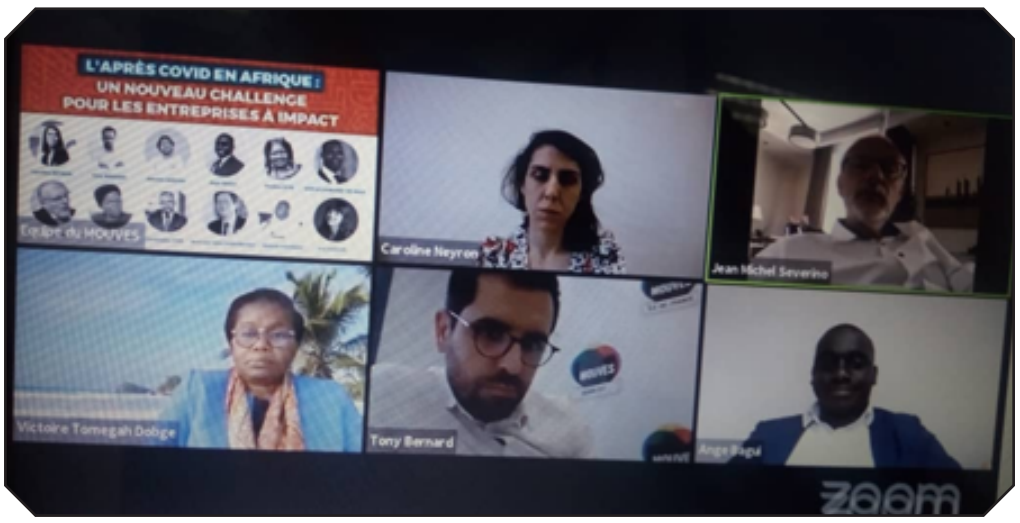

• *Bernard AFAWOUBO*

Placée sous le thème : « Entreprise sociale et RSE, des solutions concrètes entre défis et innovations », la 3ème conférence internationale sur les entreprises sociales et la Responsabilité Sociétale des Entreprises (CIESRES) annoncée depuis quelques jours se tient depuis le lundi 29 juin 2020 et pour deux jours. Cette conférence de haut niveau voit la participation de Victoire Tomégah Dogbé, Ministre en charge du développement à la base, de l'artisanat et de l'emploi des jeunes et de plus de 800 participants à savoir des responsables d'entreprises et porteurs de projets, des acteurs des collectivités territoriales et pouvoirs publiques, des partenaires au développement, des médias et acteurs de l'Economie sociale et solidaire de plusieurs pays notamment le Cameroun, la Côte d'ivoire, la Corée du Sud, l'Egypte, les Etats- Unis d'Amérique, la France, le Maroc, la Suisse et le Togo. Précisons que ces participants sont des experts. En effet, l'édition de cette année qui se tient en visioconférence pour la première phase compte tenu de la pandémie du Coronavirus vise à permettre aux acteurs de l'économie sociale et inclusive de mener des réflexions afin de relever la contribution indispensable des entreprises sociales à la relance économique et sociale, le système économique classique ayant démontré ses limites face aux effets de la crise sanitaire et socioéconomique causée par la COVID 19. « L'après Covid-19 en Afrique : La stratégie gagnante de la transition inclusive, sociale et écologique », c'est la thématique sur laquelle se sont planchés les participants au cours de la première journée de cette conférence. C'est une occasion pour les acteurs de proposer des solutions innovantes susceptibles d'impulser un développement plus inclusif de l'Afrique après la COVID-19. Le rôle des entreprises a été souligné comme une nécessité pour le développement des communautés hôtes. « Nous devons être solidaires afin de mieux orienter les investissements. Nous devons faire de sorte que les grandes entreprises accordent de l'importance à leur responsabilité sociale », a déclaré Victoire Tomégah-Dogbé, ministre en charge du développement à la base, de l'artisanat et de l'emploi des jeunes. La seconde phase de la 3ème CIESRES se déroulera en présentiel et sera essentiellement portée sur un diner RSE avec signature de conventions, des side events et un business room de rencontre entre investisseurs d'impact et entreprises sociales prévue pour le mois d'octobre prochain.

AUX DÉCIDEURS...

Novissi, un modèle pour l'Afrique

L'objectif de toute politique économique est de toucher le plus possible de personnes ciblées afin de leur insuffler les bonnes habitudes. Plusieurs domaines de la politique publique en Afrique pourraient s'inspirer du programme Novissi mis en œuvre au Togo dans le cadre d'une réponse apportée par les autorités du pays pour soulager les populations au cours de crise sanitaire liée au coronavirus.

La subvention est une mesure budgétaire visant à encourager une activité, à apporter davantage d'équité dans un secteur ou à corriger certaines imperfections du marché. Si l'on prend l'exemple des subventions dans le secteur de l'énergie en Afrique, à défaut de pouvoir alléger les prix uniquement pour les couches les plus pauvres, la subvention est appliquée sur le kilowatt-heure sans discrimination possible suivant le niveau de revenu des ménages. En Afrique subsaharienne, les subventions sur le prix de l'électricité représentent environ 2 % du total mondial (qui est d'environ 104 milliards de dollars en 2015) ce qui est équivalent à 5,5 % des recettes publiques et occupe 1,5 % du PIB de la sous-région. Malgré les nombreux appels à réformer les politiques de subvention pour améliorer leur ciblage et contenir leur impact sur les budgets des États, les avancées restent minces.

Lancé en avril 2020 par le gouvernement togolais, le programme Novissi (un terme qui signifie solidarité en éwé, la langue majoritaire dans le sud du pays) assure un transfert monétaire direct aux ménages ayant perdu tout ou partie de leurs revenus à cause de l'impact de la pandémie du Covid-19. Ce programme, dont le caractère innovant a été salué par les prix Nobel d'économie 2019 Abhijit Banerjee et Esther Duflo, vise à répondre à un certain nombre de défis auxquels sont confrontés la plupart des pays en développement, notamment en Afrique.

La rapidité fait aussi la simplicité du processus. En effet, le croisement de deux bases de données, celle des titulaires d'un abonnement de téléphonie mobile et celle du fichier électoral, permet de dispenser les candidats de fournir tout document administratif en format papier, simplifiant grandement la procédure d'accès aux plus vulnérables. Les éléments d'innovation introduits dans le cadre de son opérationnalisation font de Novissi un programme qui peut servir de base à une redéfinition des politiques économiques dans les économies en développement. Exemple à suivre…

• *Komlan KPATIDE*

Baromètres Togo

Référentiel	
Valeur	**Sources**
Superficie : 56 600 km²	Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C	COFACE
Taux de scolarisation : 83%	INSEED
Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	
Valeur	**Sources**
Taux de croissance : 5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique : 72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)	PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH : 0,503 / 1 (2017)	Populationdata

Lutte contre la fraude fiscale au Togo

Les progrès de l'OTR

L'Office togolais des recettes (OTR) à adopter une stratégie rigoureuse d'élargissement de l'assiette fiscale. Le rapport 2020 sur « La transparence fiscale en Afrique » souligne les efforts de l'OTR en ce qui concerne la lutte contre la fraude fiscale et le blanchiment d'argent.

• *Joël YANCLO*

• *Le Commissaire Général de l'OTR, M. Philippe K. TCHODIE*

Les pays africains ont enregistré, en 2019, des progrès importants en matière de lutte contre la fraude fiscale et le blanchissement d'argent, indique le rapport sur « La transparence fiscale en Afrique » rendu public jeudi 25 juin 2020 lors d'une conférence virtuelle. L'ambition du gouvernement togolais de financer le développement du pays à partir des ressources intérieures a conduit l'Office togolais des recettes fiscales (OTR) à adopter une stratégie rigoureuse d'élargissement de l'assiette fiscale. L'un des piliers de cette stratégie est de mieux comprendre les risques de planification fiscale agressive et d'évasion fiscale transfrontalière, qui augmentent avec la présence croissante des investisseurs internationaux et des sociétés étrangères. L'un des principaux défis pour l'OTR dans la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales transfrontalières est l'absence d'un instrument juridique lui permettant d'obtenir de certains pays les informations nécessaires à la conduite de ses enquêtes et contrôles fiscaux. À la suite d'un séminaire organisé conjointement par le Forum mondial et l'ATAF (African Tax Administration Forum), les fonctionnaires de l'OTR et les conseillers du ministre des Finances ont été informés des avantages que le Togo pourrait retirer de la mise en œuvre et de l'utilisation des instruments d'échange d'informations fiscales. Le Togo a alors décidé de devenir membre du Forum mondial fin 2016 et a engagé la procédure pour devenir partie à la Convention multilatérale.

Le Togo participe activement à l'Initiative Afrique

Le Togo entend jouer son rôle dans la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales et il ne pourra le faire sans s'engager avec d'autres États africains membres des blocs économiques et politiques auxquels appartient le Togo. D'une part, l'EOI ne peut être efficace que si des partenaires proches sont déterminés à assurer la transparence fiscale. L'ambition du Togo est donc d'être pionnier et de travailler à la participation d'autres pays africains à l'Initiative Afrique et au Forum Mondial afin de ne laisser aucune place à la fraude et à l'évasion fiscales dans l'espace africain. pour aider les pays africains à atteindre les ODD dans la lutte contre les FFI et la mobilisation des ressources nationales grâce à la coopération fiscale internationale, l'engagement et la participation du Togo sont plus que nécessaires pour bénéficier du renforcement des capacités fourni par le Forum mondial et ses partenaires

Les principaux avantages de l'Initiative Afrique pour le Togo

L'Initiative Afrique permet au Togo d'apprendre des pays africains les plus avancés en matière de transparence, de discuter des défis communs rencontrés avec ses pairs et ainsi bénéficier d'un précieux partage d'expérience et (iii) de faire son propre travail -évaluation des progrès accomplis. Cette initiative permet également aux autorités fiscales africaines de remplir et de créer les conditions d'une coopération administrative efficace, par exemple en facilitant le traitement des demandes de déclaration d'intérêt entre leurs administrations fiscales. C'est également un cadre de sensibilisation aux nouveaux enjeux de la transparence fiscale et plus généralement de la fiscalité internationale

Du programme d'initiation que reçoit le Togo

Le programme d'assistance technique offert par le Forum mondial à ses nouveaux membres dans le cadre de l'Initiative Afrique a été un facteur déterminant dans la décision du Togo de rejoindre le Forum mondial. Il a déjà eu un réel impact sur le travail de l'OTR. Par exemple, le Forum mondial a accompagné le Togo dans le processus de signature de la Convention multilatérale en expliquant ses dispositions et le processus de signature et en aidant le Togo à remplir le questionnaire sur la confidentialité, condition préalable à la signature de la Convention. Le Togo a ainsi pu signer la convention multilatérale le 30 janvier 2020, qui lui permettra, une fois ratifiée, d'échanger des informations avec plus de 135 juridictions. Il s'agit d'une étape importante pour le Togo, car il sera en mesure, grâce à la Convention multilatérale, de mettre en œuvre diverses formes de coopération administrative, y compris l'AEOI et l'assistance internationale pour le recouvrement des dettes fiscales. Le support technique de qualité offert gratuitement par le Forum mondial est l'occasion de répondre aux défis auxquels le Togo est confronté dans la mise en œuvre des normes de transparence et d'intelligence artificielle. En effet, les modifications législatives doivent être envisagées dans un cadre juridique complexe, non seulement national mais aussi régional. En effet, outre l'UEMOA et la CEDEAO, le Togo est membre de l'Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique.

Une assistance essentielle

L'assistance du Forum mondial est donc essentielle dans les réflexions et les travaux du Togo pour assurer, par exemple, la disponibilité d'informations sur les bénéficiaires effectifs. Le soutien organisationnel, notamment dans le domaine de la confidentialité, est également très important. Enfin, bien que les responsables de l'OTR soient désormais conscients de l'importance de la manifestation d'intérêt, le Togo attend beaucoup de l'appui du Forum mondial pour la formation des auditeurs togolais à l'utilisation efficace de la déclaration d'intérêt pour lutter contre l'évasion fiscale, de telle sorte que la déclaration d'intérêt devienne un réflexe normal dans le processus de vérification des transactions transfrontalières. Outre l'EOIR (Exchange of Information on Request), le Togo prévoit de mettre en œuvre l'AEOI (Automatic Exchange of Financial Account Information) à moyen terme. L'assistance du Forum mondial sera essentielle pour former des fonctionnaires de l'OTR et les aider à transposer le SIR dans le cadre juridique national, faciliter la mise en place d'un cadre sécurisé et opérationnel pour l'échange et le traitement automatiques des les informations reçues, consulter et former les parties prenantes du secteur financier.

Baromètres Togo

Indicateurs de croissance	2018(e)	2019(e)	2020(e)
PIB (milliards USD)	5,35	5,67	6,24
PIB (croissance annuelle en %, prix constant)	4,7	5,0	5,3
PIB par habitant (USD)	668	691	741
Endettement de l'Etat (en % du PIB)	75,715	70,560	64,775
Taux d'inflation (%)	0,4	1,2	2,0
Balance des transactions courantes (milliards USD)	-0,49	-0,45	-0,44
Balance des transactions courantes (en % du PIB)	-9,2	-8,0	-7,0

Source: FMI - World Economic Outlook Database - Octobre 2018. Note: (e) Donnée estimée

Indicateurs monétaires	2015	2016	2017
Franc CFA BCEAO (XOF) - Taux de change annuel moyen pour 1 EUR	631,22	630,86	657,54

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.

Principaux secteurs économiques

Répartition de l'activité économique par secteur	Agriculture	Industrie	Services
Emploi par secteur (en % de l'emploi total)	36,9	17,3	44,9
Valeur ajoutée (en % du PIB)	41,8	17,0	29,8
Valeur ajoutée (croissance annuelle en %)	7,3	2,1	3,3

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.

Les IDE en chiffres

	Togo	Sub-Saharan Africa	Etats-Unis	Allemagne
Index de transparence des transactions*	7,0	5,0	7,4	5,0
Index de responsabilité des managers**	1,0	4,0	8,6	5,0
Index de pouvoir des actionnaires***	5,0	5,0	9,0	5,0

Source : Doing Business - Dernières données disponibles. Note: *Plus l'index est grand, plus les transactions sont transparentes. **Plus l'index est grand, plus les managers sont personnellement responsables. *** Plus l'index est grand, plus les actionnaires ont le pouvoir de défendre leur droit. **** Plus l'index est grand, plus la protection des actionnaires est importante.

Conservation de la tomate

Un secret d'Ena Komlavi Diapéna

Technicien agricole de formation, le togolais Ena Komlavi Diapéna a mis au point une technique de conservation de la tomate fraiche de même que de la purée de tomate. Découverte.

• *Ambroisine MEMEDE (Coll ext)*

De la tomate fraîche en purée et entière, conservée depuis août 2019. Une découverte de Ena Komlavi Diapéna (technicien agricole). Principal objectif visé par Diapéna : aider à lutter contre les pénuries de tomates, souvent observées à l'approche des fêtes, alors qu'il arrive des périodes où la tomate est en abondance et pourrit aussi bien au champ que dans les marchés. Pour ce technicien agricole de formation, c'est un gaspillage qu'il faut corriger. « J'ai longtemps réfléchi sur les pénuries que connaît le Togo à certaines périodes de l'année et pour plusieurs produits dont la tomate, un ingrédient qui entre quotidiennement dans la préparation de nos repas. C'est ce qui m'a amené à me lancer dans cette initiative qui vise la conservation de denrées comme la tomate. Le but est d'encourager la transformation de ce produit, afin d'en disposer en période de pénurie ». Depuis qu'il a fini sa formation au Centre Songhaï situé à Porto-Novo (Bénin), Ena Komlavi Diapéna, n'a pas cessé de réfléchir à ce qu'il peut apporter à sa communauté. Technicien agricole de formation, il s'est lancé dans la lutte contre la pauvreté à travers la promotion de l'agriculture et la transformation agroalimentaire. « Et en réfléchissant aux gaspillages de tomates que nous connaissons en période d'abondance après les récoltes, et la cherté de ce produit pendant les fêtes de fin d'années, je pense qu'il faut encourager et promouvoir la transformation. Ces tomates entières sont conservées en bouteille depuis août 2019, pareil pour le concentré de tomate. Bien d'autres produits comme le piment font également partie de mon projet de transformation, afin de pouvoir les conserver sur une longue période ». Conservée dans des bouteilles vides de mayonnaise, la tomate n'a perdu ni son goût, ni sa texture, et encore moins sa fermeté (pour les tomates entières). Et cela dure depuis août 2019. « J'ai utilisé la race dénommée Petomech pour une première expérience. Les bouteilles seront conservées jusqu'à deux ans et peut-être trois ans, afin de mesurer le degré de conservation sous cette forme. Les tomates ont été séparées en deux. J'ai réduit une partie en purée pour en faire un concentré de tomate prêt à l'utilisation, et j'ai laissé l'autre partie entière », a-t-il expliqué. Notons que Komlavi Ena Diapena a également mis en place depuis 2011, l'Association Panafricaine pour le Développement (APAD), une structure de 13 personnes dont 5 femmes, ayant pour but de faire germer en ses membres, le goût de l'initiative. Spécialisé en agriculture, élevage, transformation agro-alimentaire et artisanale, M. Diapena prodigue également des conseils et s'investit personnellement dans la formation des cultivateurs et maraîchers de son association. « Toutes ces compétences proviennent de mon séjour au Projet Songhaï où j'ai pu acquérir des compétences nécessaires pour faire de l'agriculture, un moteur de développement dans ma communauté, et penser des solutions pour conserver nos cultures. Nous envisageons également lancer la production de champignons ».

Programme Novissi

La France accorde 2 milliards FCFA au Togo

Le mardi 30 juin 2020, le ministre de l'Économie et des Finances, l'ambassadeur de France au Togo et le Directeur de l'Agence Française de Développement (AFD), ont signé à Lomé, une convention de financement d'un montant de 3 millions d'euros (environ 2 milliards FCFA). Une contribution de la France au programme Novissi.

• *Nicole ESSO*

Enveloppe financière pour le programme Novissi au Togo. Promis par le président Emmanuel Macron dans son message au Chef de l'État lors du jubilé de diamant du Togo, cet appui s'inscrit dans le cadre de l'initiative «Santé en Commun», qui vise à appuyer le volet socio-économique du Plan national de riposte contre la Covid-19. Pour la France, le dispositif mis en route une semaine après l'instauration de l'état d'urgence, « représente un exemple particulièrement intéressant de réponse politique globale à la crise actuelle qu'il a semblé important d'appuyer ». « Je suis particulièrement heureux et fier que nous ayons réussi à concrétiser ce partenariat afin d'accompagner la réponse du gouvernement togolais à cette crise mondiale dont les conséquences économiques sont d'ores et déjà majeures. », a affirmé Marc Vizy lors de la cérémonie. Déployé par le gouvernement afin de permettre d'appuyer les acteurs du secteur informel, ayant perdu ou risquant de perdre leur revenu en raison des mesures restrictives du gouvernement, le mécanisme a connu un franc succès, bénéficiant à plus de 560 000 personnes, dont une grande majorité de femmes. Au total, plus de 11 milliards de FCFA (16 millions d'euros) ont été déboursés via mobile money. « Nous sommes convaincus en France et à l'AFD, de l'importance majeure de la mise en place de ce type de filets sociaux, permettant de préserver l'appareil productif du pays et de prévenir une trop forte précarisation des travailleuses et travailleurs du secteur informel sur lesquels une partie de l'économie repose », a soutenu le diplomate, rejoignant ainsi les deux Prix Nobel d'économie qui ont aussi salué l'initiative. Pour rappel, dans une opinion sur la crise du coronavirus et ce que peuvent faire les économies impactées, publiée dans le média britannique The Guardian, les Prix Nobel d'économie 2019 Abhijit Banerjee et Esther Duflo ont salué le programme Novissi, qui peut constituer un exemple pour de nombreux pays dans leur stratégie. « Pendant une pandémie, lorsque les gouvernements doivent aider le plus grand nombre de personnes le plus rapidement possible, la simplicité d'un revenu universel ultra basique (UUBI) peut être vitale », estime le couple dont les travaux sur la lutte contre la pauvreté leur avaient valu d'être primé. Pour les lauréats, il est impératif pour les gouvernants de « rassurer les populations que personne ne sera exclu de l'aide à la subsistance limite ». « Le Togo, petit pays ouest-africain avec ses huit millions d'habitants travaille sur tous ses fronts », se réjouissent les lauréats qui mettent également en avant la politique de détection de cas suspects du Covid-19 mise en œuvre par le gouvernement.

Investissement Direct Etranger	2016	2017	2018
Flux d'IDE entrants (millions USD)	-46	88	102
Stocks d'IDE (millions USD)	1.474	1.772	1.790
Nombre d'investissements greenfield***	2	1	2
IDE entrants (en % de la FBCF****)	21,0	n/a	n/a
Stock d'IDE (en % du PIB)	39,7	n/a	n/a

Source : CNUCED - Dernières données disponibles. Note : * L'indicateur de Performance de la CNUCED est basé sur un ratio entre la part du pays dans le total mondial des IDE entrants et sa part dans le PIB mondial. ** L'indicateur de Potentiel de la CNUCED est basé sur 12 indicateurs économiques et structurels tels que le PIB, le commerce extérieur, les IDE, les infrastructures, la consommation d'énergie, la R&D, l'éducation, le risque pays. *** Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère. **** La formation brute de capital fixe (FBCF) est un indicateur mesurant la somme des investissements, essentiellement matériels, réalisés pendant une année.

Indicateurs du commerce extérieur	2015	2016	2017
Importations de biens (millions USD)	2.127	2.382	2.527
Exportations de biens (millions USD)	1.227	1.290	1.138
Importations de services (millions USD)	n/a	397	n/a
Exportations de services (millions USD)	n/a	530	n/a
Importations de biens et services (croissance annuelle en %)	13,7	-3,5	3,7
Exportations des biens et services (croissance annuelle en %)	0,2	5,2	0,4
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-1.033	n/a	n/a
Commerce extérieur (en % du PIB)	109,8	105,6	100,0
Importations de biens et services (en % du PIB)	67,6	62,8	59,5
Exportations des biens et services (en % du PIB)	42,2	42,8	40,5

Source : OMC - Organisation Mondiale du Commerce ; Banque Mondiale, dernières données disponibles

N°55 Jeudi Ose | FAIEJ
Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes

Thème

La personnalité de l'entrepreneur et le projet d'entreprise

Jeudi 09 juillet 2020

à partir de 15h
Participez gratuitement sur
ZOOM

HAUTE AUTORITE DE L'AUDIOVISUEL ET DE LA COMMUNICATION

HAAC

COMMUNIQUE N° 18 /HAAC/20/P

République Togolaise
Travail-Liberté-Patrie

Il a été donné à la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) , garante de la liberté et de la protection de la presse ainsi que des autres moyens de communication de masse, de constater que des personnes mal intentionnées, tirant profit du développement des technologies de la communication, notamment de l'internet, s'adonnent au piratage des contenus audiovisuels et des œuvres de l'esprit en proposant leur réception à des tiers en toute illégalité.

Ces personnes, liées à des opérateurs étrangers véreux qui leur fournissent des équipements techniques, piratent les programmes télévisuels protégés par des droits et diffusés par des sociétés régulièrement installées au Togo, notamment la société CANAL +, et qui sont reçus par abonnement. Ce piratage a pour conséquences non seulement un manque à gagner important sur ces sociétés, mais surtout des pertes de ressources fiscales pour le Trésor public.

Le Président de la HAAC tient à rappeler que la diffusion publique ou à des tiers, par quelque moyen technique que ce soit, de programmes audiovisuels protégés, est soumise à une autorisation et à la signature d'une convention d'exploitation avec la HAAC.

A ce jour, seules les sociétés Canal + et New World TV sont autorisées à diffuser des programmes et contenus audiovisuels protégés et à les mettre à la disposition du public par voie d'abonnement.

Toute diffusion de programmes audiovisuels ou radiophoniques protégés est, d'une part passible de sanctions de la HAAC et constitue, d'autre part, un délit de contrefaçon, puni par le Code pénal togolais d'une peine d'emprisonnement pouvant aller à dix (10) ans et d'une amende à trente millions (30.000.000) de francs CFA en cas de récidive, sans compter la confiscation des biens et recettes induites par cette activité.

La HAAC invite, par conséquent, les personnes qui s'adonnent à cet exercice hors du cadre légal à cesser immédiatement leurs activités qui non seulement portent atteinte à l'ordre public et préjudice à l'économie nationale, mais encore aux intérêts d'opérateurs économiques régulièrement installés.

Fait à Lomé le 26 JUIN 2020

Pitalounani TELOU

B.P. 8697/Tél +228 22 50 16 78 22 50 16 79/Fax:+228 22 50 16 8 /Site web:www.haactogo.tg/e-mail:infos@haactogo.tg Lomé - TOGO

Second semestre 2020

Catalogue des formations virtuelles de l'ERSUMA

Fidèle à sa mission statutaire de renforcement des capacités en droit OHADA et en tout autre droit communautaire africain, et malgré la crise sanitaire mondiale en lien avec la COVID-19, l'Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), pour répondre aux défis de l'utilisation des TIC dans la formation en ligne lance son catalogue de formations virtuelles au titre du second semestre 2020.

• *Vivien ATAKPABEM*

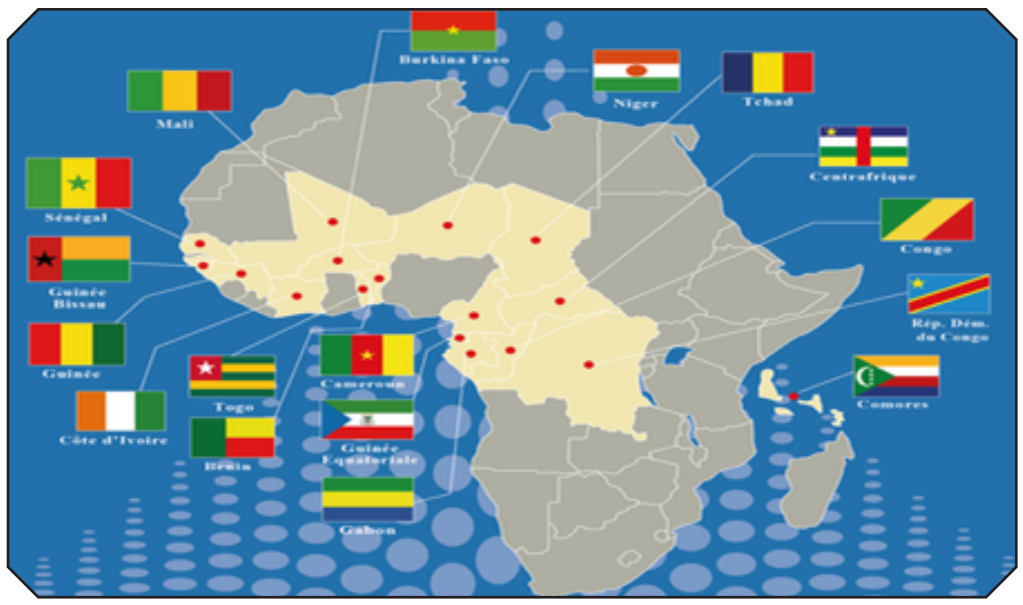

Ces programmes concernent 19 matinées de formation/conférence et un colloque international qui vont se tenir sur la plateforme Zoom. Dans ce catalogue, les formations et conférences proposées sont listées de manière chronologique suivant leur date de réalisation et feront l'objet, chacune, d'une présentation détaillée disponible sur le site officiel de l'OHADA (www.ohada.org). Le présent catalogue ne prend pas en compte les formations à réaliser avec les ordres professionnels et autres structures publiques ou privées de formation. Les entreprises ou organismes ayant identifié un besoin de formation peuvent également faire appel à l'expertise de l'ERSUMA pour la préparation scientifique, pédagogique et matérielle et la tenue des sessions de formation souhaitées. L'OHADA est une organisation internationale de plein exercice, dotée d'une personnalité juridique internationale, qui poursuit une œuvre d'intégration juridique entre les pays qui en sont membres. L'adhésion, prévue par l'article 53 du Traité, est ouverte à tout État membre de l'Union africaine non signataire et à tout État non-membre de l'Union africaine et invité à y adhérer d'un commun accord de tous les États parties. L'OHADA regroupe aujourd'hui 17 États (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Bissau, Guinée, Guinée Equatoriale, Mali, Niger, République Centrafricaine, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad, Togo). Son objectif est la facilitation des échanges et des investissements, la garantie de la sécurité juridique et judiciaire des activités des entreprises. Le droit de l'OHADA est ainsi utilisé pour propulser le développement économique et créer un vaste marché intégré afin de faire de l'Afrique un « pôle de développement ». Pour réaliser ces objectifs, l'OHADA s'est dotée d'un système institutionnel structuré autour des organes que sont la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement, le Conseil des ministres (organes politiques) et le Secrétariat permanent qui est l'organe exécutif chargé d'assister le Conseil des ministres et de coordonner la préparation et le suivi de la procédure relative à l'adoption des Actes uniformes. Pour des raisons d'efficacité, deux autres organes spécialisés complètent le système institutionnel. Il s'agit de la Cour commune de Justice et d'Arbitrage de l'OHADA (CCJA) et de l'École Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA). La CCJA de l'OHADA est l'unique expérience réussie de transfert de souveraineté judiciaire dans le monde. Elle est compétente pour connaître, en cassation, des pourvois contre les décisions rendues en dernier ressort en application des Actes uniformes de l'OHADA par les juridictions nationales des États parties. En cas de cassation, elle a le pouvoir d'évoquer afin de vider le contentieux sans aucun renvoi à une juridiction nationale. L'ERSUMA a vocation à former les professionnels de l'OHADA et à perfectionner leurs compétences. Elle est également un centre de recherche en droit des affaires.

Afrique

L'UNECA a lancé une plateforme de santé numérique

La Plateforme africaine de communication et d'information (ACIP) pour la santé et l'action économique vient d'être lancée par la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique et 36 pays. Elle servira à améliorer les interventions sanitaires des Etats ainsi que la surveillance des maladies.

La Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (UNECA) a officiellement lancé la Plateforme africaine de communication et d'information pour la santé et l'action économique, le 23 juin 2020. L'initiative numérique de santé continentale fournira aux groupes de travail nationaux et régionaux sur le coronavirus des données d'enquête et des informations sanitaires et économiques exploitables. L'analyse de ces données permettra aux autorités africaines de mieux cerner les problèmes liés à la pandémie et de mettre en œuvre des réponses appropriées. L'ACIP, qui est un outil pour l'information et la communication à double sens entre les citoyens et les gouvernements, réunit les ministères de la Santé, les ministères des TIC et les ministères des Finances, de l'Economie et de la Planification de 36 pays d'Afrique, la branche africaine du Centre de contrôle des maladies (CDC) autour de l'UNECA. Il est également soutenu par l'Union internationale des télécommunications (UIT) ainsi que par les principaux opérateurs de réseaux mobiles du continent dont MTN, Vodacom, Airtel, Ethio Telecom, Safaricom et Orange. « Avec cette plateforme, nous avons la possibilité d'atteindre entre 600 millions et 800 millions d'abonnés mobiles en Afrique », a déclaré Vera Songwe (photo) la secrétaire exécutive de l'UNECA. John Nkengasong, le directeur du CDC-Afrique, a souligné que la plateforme offre « une opportunité unique de changer la façon dont nous menons la surveillance des maladies, d'améliorer notre capacité à acquérir de bonnes données en temps opportun et de s'assurer que tous les Africains comptent ». Robert Shuter le PDG de MTN Group a expliqué que la plateforme ACIP, accessible via un code USSD (Données de services supplémentaires non structurées) gratuit, présentera un menu très simple aux utilisateurs. A travers ce menu, les opérateurs télécoms pourront « collecter des informations très importantes que les décideurs politiques peuvent utiliser pour identifier et localiser les problèmes et les zones sensibles ». Lacina Kone le PDG de Smart Africa, l'alliance des pays africains qui se sont engagés à accélérer le développement socioéconomique du continent par le numérique, a décrit l'ACIP comme « l'une des initiatives numériques qui transformera l'Afrique ». Il a ajouté que « l'année 2020 devra être une année où nous adoptons et accélérons la collaboration grâce à la transformation numérique. Elle devra entrer dans l'histoire comme une période charnière pour l'Afrique d'un point de vue technologique, sanitaire et économique ».

Avec Agence Ecofin

Sénégal

Macky Sall lève l'état d'urgence

Le président de la république du Sénégal s'est adressé à la nation sur la situation sanitaire du pays dans un discours diffusé en direct ce lundi 29 juin 2020. Le chef de l'Etat a annoncé lors de son discours la levée définitive de la mesure d'urgence décrétée au mois de mars dernier.

Macky Sall a également annoncé plusieurs mesures allant dans l'allègement des restrictions mises en place pour lutter contre la covid-19. Sa décision est motivée par les urgences économiques et sociales; le Sénégal enregistre 6793 cas de contamination à la covid 19 au 30 juin 2020.

Taux de croissance faible et situation sociale

Actuellement en quarantaine, le président de la république s'est adressé à la nation par vidéo-conférence. Le chef de l'Etat a abordé la question du taux de croissance économique qui aurait régressé de manière significative cette année : "de 6.8% en 2019, il est passé à 1.1%". Ce taux pourrait être moindre selon le président. Une situation causée par la pandémie de la Covid-19 qui a entraîné un ralentissement sans précédent des activités. Macky Sall annonce par ailleurs la mise en œuvre prochaine d'un plan de redressement de l'économie nationale, pour la période post covid, qui sera proposé par le gouvernement en conseil des ministres. La levée de l'état d'urgence est également motivée par les tensions sociales causées par le ralentissement de l'économie.

Plusieurs mesures annoncées

"J'ai décidé de lever l'état d'urgence et le couvre feu y afférent à compter de demain 30 juin 2020 à 23 heures" a annoncé le chef de l'Etat. Ce dernier annonce également la réouverture du trafic aérien à partir du 15 juillet prochain alors que les frontières terrestres et maritimes restent fermées jusqu'à nouvel ordre. Un renforcement du personnel de santé est également évoqué avec le recrutement de 500 médecins et 1000 professionnels de la santé annoncé pour la période 2019-2020. Le port du masque reste obligatoire dans les lieux publics et l'administration devrait reprendre les horaires de bureau habituels (8 heures à 17 heures). Le chef de l'Etat précise que les activités qui ne peuvent se tenir à huis clos demeurent interdites et les marchés restent fermés une fois par semaine pour être désinfectés. Ces mesures interviennent dans une situation sanitaire qui demeure alarmante. En trois mois, le pays a enregistré 112 décès avec 4431 guérisons et 2249 personnes hospitalisées. Le nombre total de contamination est de 6793.

lanouvelletribune.info

Variation Jour ⇧ 0,33 %			Variation Jour ⇧ 0,43 %
Variation annuelle ⇩ -15,42 %	N° 124	mardi 30 juin 2020	Variation annuelle ⇩ -14,68 %

BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

Site : www.brvm.org

Evolution des indices

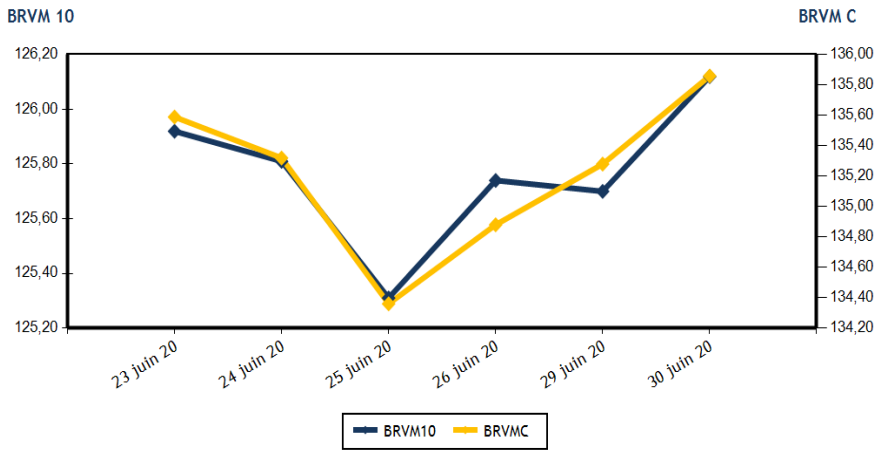

Volumes et valeurs transigés

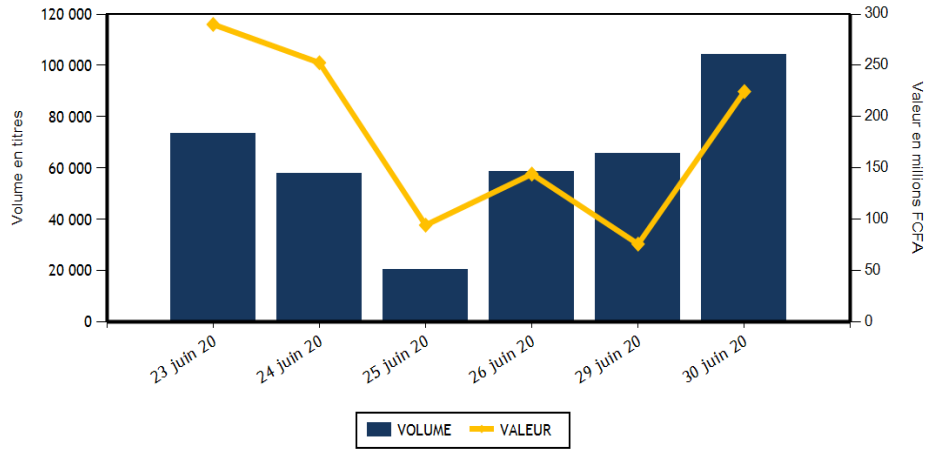

Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	4 081 994 828 131	0,43 %
Volume échangé (Actions & Droits)	99 009	50,96 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	173 366 746	128,30 %
Nombre de titres transigés	34	-5,56 %
Nombre de titres en hausse	15	7,14 %
Nombre de titres en baisse	8	-33,33 %
Nombre de titres inchangés	11	10,00 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	5 116 367 911 385	-0,20 %
Volume échangé	5 122	
Valeur transigée (FCFA)	51 223 888	
Nombre de titres transigés	5	
Nombre de titres en hausse	2	
Nombre de titres en baisse	0	
Nombre de titres inchangés	3	

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SOGB CI (SOGC)	1 935	7,50 %	-25,00 %
SUCRIVOIRE (SCRC)	580	7,41 %	-4,13 %
TOTAL CI (TTLC)	1 465	7,33 %	-13,82 %
CFAO MOTORS CI (CFAC)	485	6,59 %	11,49 %
FILTISAC CI (FTSC)	1 400	6,46 %	-18,84 %

PLUS FORTES BAISSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
UNIWAX CI (UNXC)	1 000	-5,21 %	-42,03 %
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE (SIBC)	2 400	-2,83 %	-14,89 %
BANK OF AFRICA SENEGAL (BOAS)	1 485	-1,98 %	-3,88 %
BICI CI (BICC)	4 295	-1,83 %	-36,84 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	650	-1,52 %	-18,75 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	34,49	0,97 %	-8,42 %	20 920	17 204 805	68,22
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	397,23	0,23 %	-19,81 %	10 305	39 548 695	8,58
BRVM - FINANCES	15	54,19	-0,20 %	-11,15 %	32 896	92 325 791	6,03
BRVM - TRANSPORT	2	323,80	0,00 %	-11,71 %	3 560	4 871 820	7,65
BRVM - AGRICULTURE	5	66,75	3,86 %	-22,28 %	1 244	1 418 765	6,26
BRVM - DISTRIBUTION	7	235,31	3,72 %	-7,09 %	30 084	17 996 870	10,80
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	289,96	0,00 %	-4,08 %	0	0	3,65
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	10,41	
Taux de rendement moyen du marché	9,59	
Taux de rentabilité moyen du marché	13,18	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	68	
Volume moyen annuel par séance	2 543,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	3 843 922,18	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	5,11	
Ratio moyen de satisfaction	50,25	
Ratio moyen de tendance	984,04	
Ratio moyen de couverture	10,16	
Taux de rotation moyen du marché	0,01	
Prime de risque du marché	-1,33	
Nombre de SGI participantes	28	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = *Volume annuel échangé / nombre de séances*
Valeur moyenne annuelle par séance = *Valeur annuelle échangée / nombre de séances*
Ratio moyen de liquidité = *Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)*
Ratio moyen de satisfaction = *Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)*
Ratio moyen de tendance = *Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)*
Ratio moyen de couverture = *Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)*

Taux moyen de rotation = *moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)*
PER moyen du marché = *moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif*
Taux de rendement moyen = *moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende*
Taux de rentabilité moyen = *moyenne des taux de rentabilité des actions cotées*
Prime de risque du marché = *(1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat*

BENIN
Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
Avenue Charles de Gaulle Cotonou
01 BP 2585 Cotonou
Tél. : (229) 21 31 21 26
Fax : (229) 21 31 20 77

BURKINA FASO
Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso
01 BP 502 Ouagadougou 01
Tél. : (226) 25 30 87 73
Fax : (226) 25 30 87 19

CÔTE D'IVOIRE
Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
Plateau, 18 Avenue Joseph Anoma
01 BP 3802 Abidjan 01
Tél. : (225) 20 31 55 50
Fax : (225) 20 32 47 77

GUINEE-BISSAU
Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture et des Services de Guinée-Bissau,
Avenue Pansau Naisna
CP. 88 Bissau
Tél. : (245) 320 16 02 Fax : (245) 320 16 02

MALI
Immeuble SONAVIE, ACI 2000 Hamdallaye
B.P. E 1398 - Bamako
Tél. : (223) 44 90 18 10
Fax : (223) 44 90 18 11

NIGER
Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat du Niger, Place de la concertation
BP 13 299 Niamey
Tél. : (227) 20 73 66 92
Fax : (227) 20 73 69 47

SENEGAL
7, rue Jean Mermoz
BP : 6958, Dakar - Plateau
Tél. : (221) 33 821 15 18
Fax : (221) 33 821 15 06

TOGO
4691, Boulevard G. GNASSINGBE Eyadema,
Immeuble SGI Togo
BP : 3262 Lomé
Tél. : (228) 22 61 23 16
Fax : (228) 22 26 23 41

BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18,Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
Tél. : +225 20 32 66 85 / 86 Fax : +225 20 32 66 84 Mail : brvm@brvm.org Site Web : www.brvm.org

Suisse

La location de logements de vacances gagne du terrain

Les Suisses réservent davantage de logements dans le pays pour les vacances estivales, ont constaté le voyagiste Hotelplan et la plateforme de location Airbnb. Le Tessin, les Grisons et le Valais sont les destinations préférées des Helvètes cette année.

Louer une maison ou un appartement devient une des options préférées des Suisses pour les vacances, après plusieurs mois de confinement dû à la propagation du Covid-19. Les Helvètes, comme la plupart des Européens, s'intéresseront cet été davantage aux lieux touristiques proches de leur domicile. Interhome, filiale d'Hotelplan spécialisée dans la location de logements, observe une tendance «très réjouissante» pour les vacances d'été. «Les réservations faites par les Suisses pour des maisons ou appartements se trouvant dans le pays ont enregistré une croissance par rapport à l'année passée», a indiqué à AWP Bianca Gähweiler, directrice de la communication d'Hotelplan, sans donner de plus ample détail. Après plusieurs mois d'arrêt de la quasi-totalité de ses activités, Interhome se garde cependant d'être «euphorique», l'évolution de la pandémie étant difficile à prédire. Comme certains de ses concurrents internationaux, Hotelplan a annoncé jeudi la suppression de 425 postes dont 170 en Suisse, étant touché de plein fouet par les conséquences du virus. «Le Tessin, les Grisons et le Valais sont les destinations préférées», a précisé Bianca Gähweiler. Les Suisses s'intéressent tout autant à une petite cabane dans le canton italophone, un chalet dans les montagnes qu'à un appartement moderne au centre d'une destination touristique très fréquentée.

Croissance moins forte des hôtels

Cet engouement pour le tourisme au sein des frontières nationales est également observé par Interhome dans d'autres pays comme la France et l'Allemagne, a fait remarquer celle qui est aussi la porte-parole d'Interhome, qui compte 3316 objets de location en Suisse. Le Covid-19 étant toujours présent, moins de Suisses se rendront à l'étranger pour leurs vacances en comparaison avec les années précédentes. Airbnb constate la même tendance. «Les nuitées réservées en mai 2020 ont doublé sur un an en Suisse», a indiqué à AWP une porte-parole du groupe américain. Chez le voisin allemand, elles ont bondi de presque 60% sur un an durant la semaine du 31 mai au 6 juin. La majorité des touristes locaux restent pour une durée de deux à six nuits, a complété la responsable.

La voiture plutôt que l'avion

Les gens préfèrent prendre leur voiture, et non l'avion, pour découvrir d'autres contrées. Depuis le début de la pandémie, la part des réservations de voyages pouvant être faits en remplissant le réservoir de sa voiture, soit environ 320 kilomètres, a progressé d'un tiers en février à plus de la moitié en mai au niveau mondial, selon Airbnb qui compte 40'000 logements en Suisse. «Je pense que les voyages domestiques vont croître beaucoup plus vite que les voyages internationaux pour une longue période», avait récemment déclaré Glenn Fogel, directeur général de booking.com, dans une interview accordée à Bloomberg.

(ats/Le Matin)

France

La consommation des ménages rebondit

La consommation des ménages en mai reste toutefois inférieure à son niveau en février (- 7,2 %), avant la crise sanitaire du coronavirus.

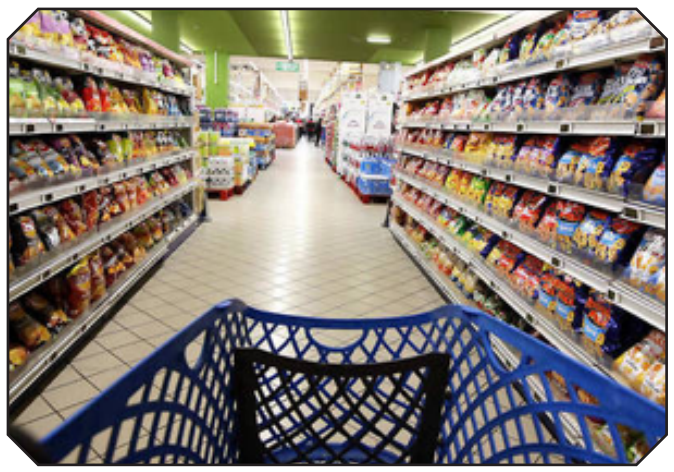

Les Français ont repris timidement leurs habitudes après la crise du coronavirus. La consommation des ménages a rebondi nettement au mois de mai par rapport à celle d'avril, mais reste inférieure à son niveau de février (- 7,2 %), avant la crise sanitaire et les mesures de confinement, a annoncé l'Insee mardi 30 juin. La France a entamé son déconfinement progressif le 11 mai, tandis qu'en avril les Français ont été confinés durant l'intégralité du mois, ce qui les a empêchés de facto de consommer. La consommation a ainsi chuté de 32 % en avril par rapport à février, selon l'Institut national de la statistique, qui a légèrement revu à la hausse son estimation. Par rapport à mai 2019, la consommation des ménages a également reculé de 8,3 % le mois dernier. La consommation de biens fabriqués est remontée sans pour autant retrouver son niveau d'avant crise (- 14 % en mai, après - 62,4 % en avril par rapport à février). Elle reste « relativement basse » principalement du fait du « très faible » niveau des achats de biens durables (matériel de transport, équipements du logement) et des dépenses en habillement-textile. En revanche, la consommation d'autres biens fabriqués « retrouve quasiment » son niveau de février. Même schéma pour les dépenses en énergie : elles sont restées en retrait par rapport à celles de février (- 14,3 %). En raison de la baisse des prix du pétrole et de moindres déplacements, les dépenses des Français ont continué de reculer. En revanche, la consommation alimentaire se maintient à un niveau « élevé » par rapport à février (+ 4,1 %, après + 3,4 en avril). La consommation de fruits et légumes frais augmente légèrement, tout comme celle d'aliments transformés de l'industrie agroalimentaire, après un net repli en avril et une forte hausse en mars, lorsque les Français ont stocké des produits en prévision du confinement. Les économistes et le gouvernement scrutent le niveau de la consommation en France, car il s'agit du principal moteur de la croissance économique et d'un élément clé pour la reprise.

L'inflation ralentit en juin à 0,1 %

La hausse des prix à la consommation a ralenti à 0,1 % sur un an au mois de juin en France, contre 0,4 % le mois précédent, a également indiqué l'Insee dans une estimation provisoire. Cette baisse de l'inflation résulte d'un « ralentissement des prix des services et de l'alimentation » et d'un « recul accentué de ceux des produits manufacturés », a souligné l'institut. En revanche, les prix de l'énergie, qui avaient fortement chuté en raison de la crise du coronavirus depuis le début de l'année, reculent « moins sur un an qu'en mai ». Sur un mois, les prix à la consommation baisseraient de 0,1 %, après une hausse de 0,1 % le mois précédent, en raison d'un net repli des prix de l'alimentation. En revanche, les prix de l'énergie rebondissent sur un mois après quatre mois consécutifs de forte baisse. L'indice des prix à la consommation harmonisé, qui sert de base de comparaison au niveau européen, ralentit en juin à 0,1 %, contre 0,4 % le mois précédent. Sur un mois, il se replie de 0,1 %, après 0,2 % le mois précédent, précise l'Insee.

Lepoint.fr

Salon de l'auto

Genève 2021 jette l'éponge

L'inamovible manifestation suisse ne pourra pas se tenir en mars prochain, les constructeurs ayant fait savoir qu'ils ne seraient pas prêts avant 2022.

L'édition 2021 du Salon de l'automobile de Genève, un rendez-vous majeur du secteur, a été annulée en raison des conséquences financières de la pandémie de coronavirus, ont annoncé ses organisateurs. Dans un communiqué, le comité et le conseil de fondation du Salon international de l'automobile indiquent avoir « renoncé à organiser une manifestation en 2021 pour des raisons évidentes : suite à un sondage, la majorité des exposants a indiqué qu'elle ne participerait probablement pas à une édition 2021 et qu'elle favorisait une prochaine édition en 2022 ». En outre, expliquent les organisateurs, « il n'est pas certain que la situation sanitaire permette l'organisation d'un événement regroupant plus de 600 000 visiteurs et 10 000 journalistes au printemps prochain ».

Pertes et pas de profits

Le Salon de l'automobile de Genève se déroule habituellement en mars. Il a été annulé cette année à la dernière minute en raison de la pandémie de Covid-19. Les organisateurs avaient immédiatement demandé au canton de Genève un soutien financier pour couvrir les pertes causées par cette première annulation, estimées à 11 millions de francs suisses (10 millions d'euros), et pour préparer une nouvelle édition. Début juin, les autorités genevoises avaient approuvé un prêt de 16,8 millions de francs suisses. Les organisateurs du salon ont toutefois décidé lundi de refuser ce prêt car ils n'auraient pas pu faire face à la première échéance de remboursement en juin 2021. En outre, ce prêt était également soumis à la condition que le salon soit organisé en 2021, ce qui n'aura pas lieu. Le communiqué indique également que les organisateurs envisagent de vendre le salon au Palais des expositions et des congrès de Genève (Palexpo).

Source AFP

Rendez-vous économiques

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
Session du Comité des forêts de la FAO et Semaine mondiale des forêts	22 au 26 juin 2020	Rome (Italie)	Néant
14e réunion annuelle de la Revue économique portugaise 2020	3 juil. Au 5 juil	Porto, Portugal	Néant
Conférence EcoMod (Modélisation et science des données)	8 au 10 juillet 2020	Milan, Italie	Theresa.Leary@EcoMod.Net
Deuxième édition de la foire du Made in Côte d'Ivoire	22 au 26 juillet 2020	Abidjan Côte d'Ivoire	Néant
4e Conférence mondiale sur le teck 2020	24 au 27 août 2020	Accra, Ghana	Néant
Conférence mondiale sur l'ingénierie du bois 2020	24 au 27 août 2020	Santiago (Chili)	Néant
8e Forum mondial sur la durabilité	14 au 19 septembre 2020	Genève (Suisse)	Néant
3e Conférence de l'IUFRO sur l'acacia 2020	22 au 24 septembre 2020	Bintulu, Sarawak (Malaisie)	Néant
Forum mondial de l'économie circulaire 2020	29 septembre au 1er octobre 2020	Toronto, Canada	https://www.economiecirculaire.org/
Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (CdP-26)	9 au 20 novembre 2020	Glasgow (Royaume-Uni)	Néant
Forum biennal mondial de l'investissement de la CNUCED	6 au 10 décembre 2020	Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis	Néant

HOROSCOPE finance

Bélier : Vous traverserez une journée tout à fait défavorable sur le plan matériel. Ce ne sera absolument pas le moment de vous lancer dans les affaires. En plus de votre manque de jugement et de clairvoyance, vous aurez tendance à vous montrer intolérant, ce qui est susceptible de vous causer quelques déboires.

Taureau : Cela faisait quelque temps que Saturne, une planète assez difficile à vivre, avait la mainmise sur votre argent. Inutile de dire que cette configuration ne favorise pas la réussite financière, et nombre d'entre vous viennent de passer par une période de stagnation dans ce domaine. Or, Saturne cesse définitivement d'influencer le secteur finances de votre thème. Résultat : vous allez rapidement pouvoir améliorer votre pouvoir d'achat.

Gémeaux : Avec cet aspect de Jupiter, vous risquez d'encourir un cambriolage ou un vol. Pensez donc à protéger votre maison ou appartement et éventuellement votre voiture avec des moyens renforcés ; ne vous promenez pas avec une importante somme d'argent ou avec des valeurs négociables.

Cancer : Excellente journée pour réorganiser la gestion de vos finances. Vous pourrez bénéficier de conseils avisés provenant de spécialistes en la matière. Vous ferez également des rencontres profitables.

Lion : Avec cet aspect d'Uranus, un coup de chance est possible sur le plan financier. Vous pourrez donc vous faire plaisir en vous offrant un beau vêtement ou une séance chez l'esthéticienne !

Vierge : Fiez-vous à votre intuition pour vos placements et spéculations diverses. Vous aurez tout le pouvoir de persuasion souhaitable dans ce domaine, et vos transactions pourront en bénéficier de manière remarquable.

Balance : Profitez bien de cette journée pour vous attaquer à vos problèmes d'argent. Avec cet aspect de Saturne, vous gérerez vos finances avec efficacité et vous viendrez à bout des difficultés.

Scorpion : Financièrement, sagesse et prudence seront de mise. Si vous vous imposez un minimum de rigueur dans la gestion de votre budget, au lieu de dépenser à tort et à travers au gré de vos humeurs, vous aurez la satisfaction d'améliorer vos ressources.

Sagittaire : Aucune planète importante ne touche directement le domaine pécuniaire en ce moment. Pourtant, cette journée devrait être facile et protégée. En effet, avec le soutien de Jupiter, planète de chance et de succès, vous ne devriez pas avoir de problème financier. De plus, Vénus en aspect favorable vous vaudra une belle protection et, peut-être, une petite rentrée d'argent imprévue.

Capricorne : Vénus étant une planète positive sur le plan financier, elle va vous aider à améliorer vos revenus ainsi qu'à bien gérer votre budget. Seul petit risque : la déesse de l'amour et de la beauté pourrait vous inciter à des dépenses pour votre look (vêtements, crèmes de soins, par exemple), ou pour faire plaisir exagérément à ceux que vous aimez. Modérez-vous si votre situation n'est pas suffisamment solide.

Verseau : Cette journée, relativement calme, sera marquée surtout par la nécessité de remettre de l'ordre dans vos finances, d'accumuler des biens et d'assurer matériellement votre avenir. Evitez cependant de lâcher la proie pour l'ombre et d'hypothéquer le présent sous le prétexte d'assurer vos vieux jours.

Poissons : Les astres vont vous aider à mieux rentabiliser vos activités, tout en vous soufflant un comportement très prévoyant et organisé. Le résultat, bien sûr, sera une très nette amélioration de votre sécurité financière.

L'économiste du Togo
Premier Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC

Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières

Email : leconomistetogo@gmail.com
Site web: www.leconomistedutogo.com
REC N°0602/11/12/19/HAAC
Adresse AGOE Route de la cour d'Appel (derrière institut IPP)
Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication
Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en chef
Joël YANCLO
00228 97 78 79 07

Chef d'édition
Yves K.ADJANOUVI

Rédacteurs
Issa SIKITI da SILVA
Nicole ESSO
Kodji GATOR JOE
Vivien ATAKPABEM
Junior OREDOLA
Bernard D. AFAWOUBO

Direction commerciale
Madjé Wellda AKUE
00228 97 25 84 84

Correcteur
Michel Yao AYEVA

Graphiste
Léon Junho SODEDJI

Imprimerie
J.C. Inter press
Tirage: 5000

Société d'Études Topographique Immobilière et d'Expertise Foncière

Foncier - Construction - Location - Vente d'immeuble

Invite

les togolais au respect des mesures prises par le Gouvernement contre le Corona virus

ENSEMBLE, PROTÉGEONS LE TOGO

Les mesures barrières contre le coronavirus COVID-19

UTILISER
des mouchoirs à usage unique et les jeter immédiatement dans une poubelle fermée puis se laver les mains

SE LAVER
les mains à l'eau et au savon fréquemment.

SE COUVRIR
la bouche et le nez avec le pli du coude en cas de **toux ou d'éternuement.**

LIMITER
les contacts proches. Maintenir une distance d'au moins 1 mètre avec les autres personnes, en particulier si elles toussent, éternuent ou ont de la fièvre.

NUMERO VERT 111
SI VOUS RESSENTEZ DE LA FIÈVRE, DE LA TOUX OU DES DIFFICULTÉS À RESPIRER.

STOP

A la propagation du Coronavirus au TOGO

Siège : Agoè route de la cour d'appel (derrière IPP institut)
Tel 00(228) 22 40 40 46 / 92 06 85 06 E-mail setiftogo@gmail.com Lomé

Agriculture au Togo

L'Etat a de grandes ambitions

Le secteur agricole est un levier incontournable dans le développement économique du Togo. Ainsi le développement de l'agriculture est une opportunité de croissance économique, de développement et de progrès social pour le Togo.

• Bernard AFAWOUBO

L'Etat reconnaît à sa juste valeur l'apport de ce secteur stratégique pour l'économie nationale et ne cesse de lui insuffler un dynamisme qui accouche des résultats prometteurs. Au regard de la batterie d'idées que le Togo met en place et ses objectifs pour les cinq (05) prochaines années, il est évident que le pays nourrit de grandes ambitions pour son secteur agricole. Afin de rehausser le niveau de l'agriculture en assurant une sécurité alimentaire pour tous, des meilleures conditions de vie et de travail aux agriculteurs, le gouvernement continue de faire des investissements ciblés. Notamment dans le Mécanisme incitatif pour le financement agricole (Mifa) dont la mise en œuvre sera accélérée et étendue aux nouvelles filières porteuses. D'autres réalisations comme la modernisation des techniques productives et transformatrices pour les communautés rurales, à travers l'accélération et le renforcement de la mécanisation et la mise en place des aménagements hydro-agricoles ; la campagne de dessouchage de 500.000 ha à un prix subventionné ; la création de 400 Zones d'aménagement agricole (ZAAP) comportant des retenues d'eau à raison d'une ZAAP par canton dont 30% de chaque superficie seront réservées uniquement aux femmes, interviendront pour créer un cadre favorable à l'implication du secteur privé pour une agriculture moderne, mécanisée et plus productive. Soulignons que le pays dispose de 3,6 millions de terres arables et seulement 45% sont mises en valeur. Pourtant, il y a 60% de terres agricoles. Désormais, le gouvernement a choisi d'innover avec la création d'agropoles (des formes d'entreprises agricoles circonscrites dans une aire géographique donnée) sur 10 zones du territoire. Ces espaces verront naître des infrastructures logistiques qui faciliteront la mise en place de parcs agro-industriels (électrification, eaux, télécommunications) et pour cela, il va investir dans les infrastructures sur fond agro-public. La construction de l'agropole de Kara est estimée à 65 milliards de francs CFA et les premiers travaux ont

déjà commencé. L'Etat ambitionne poursuivre le développement de la production animale et halieutique avec la création des ranchs ainsi que la construction d'au moins un abattoir moderne par région. Par ailleurs, il est prévu le soutien et l'accompagnement de l'installation d'une zone de pâturage par commune rurale avec aire d'abattage pour maîtriser la transhumance et assurer le contrôle et la traçabilité de la production de viandes et de produits halieutiques. Pour la conservation, le transport et l'exportation, l'aéroport international Gnassingbé Eyadema et le port autonome de Lomé bénéficieront de la mise en place des installations frigorifiques adaptées.

Football

La CAN 2021 au Cameroun reportée à janvier 2022

La Coupe d'Afrique des nations de football, prévue au Cameroun du 9 janvier au 6 février 2021, a été reportée d'un an, a annoncé la Confédération africaine de football (CAF) ce 30 juin 2020. À cause de la pandémie de Covid-19, les qualifications pour la CAN 2021 risquent de ne pas être finies à temps et jouer la phase finale en juin-juillet prochain s'avère trop compliqué, notamment à cause de la saison des pluies dans le Golfe de Guinée.

Jusqu'au bout ou presque, la Confédération africaine de football (CAF) a voulu croire – ou voulu faire croire – à une Coupe d'Afrique des nations au Cameroun en janvier-février 2021. Mais ce 30 juin 2020, le gouvernement (Comité exécutif) de la CAF a ramené Camerounais et fans de foot africain à la raison. Le Comité exécutif (ComEx) a en effet décidé de reporter la phase finale de la CAN 2021 à… début 2022. Soit, en théorie, au même moment que le CHAN 2022 en Algérie et à neuf mois de la Coupe du monde au Qatar (21 novembre-18 décembre 2022). Une décision quasi-inéluctable qui n'a, cette fois, rien à voir avec l'état de préparation du pays hôte. Après avoir dû renoncer

à la CAN 2019 à cause de retards, le Cameroun doit cette fois patienter à cause de qualifications pour le tournoi qui risquent de ne pas être finies à temps.

Jouer en juin-juillet 2021, trop compliqué

La Fédération internationale de football (FIFA) a en effet décidé qu'on ne jouerait pas de matches internationaux en septembre, en Afrique. Dans ces conditions, tenter de disputer les 96 matches restants durant les seules fenêtres FIFA d'octobre et de novembre 2020 s'avèrent trop périlleux. En cas de nouvelle vague de coronavirus, il aurait été en effet quasiment impossible de boucler les éliminatoires à temps. Restait la possibilité de jouer en juin-juillet 2021. La FIFA a d'ailleurs étendu sa fenêtre internationale de sept jours, pour la CAF (et trois autres confédérations). Mais cette option présente trop de désavantages. À cause du climat, tout d'abord : Camerounais et dirigeants de la CAF ont expliqué le 15 janvier 2020 que la saison des pluies en juin-juillet rend trop difficile la pratique du football. En raison de la concurrence audiovisuelle, ensuite : la CAN se serait déroulé durant une période où l'attention va être vampirisée par l'Euro masculin de foot et les Jeux olympiques de Tokyo. La moins mauvaise solution consiste à décaler la Coupe d'Afrique des nations d'un an. En espérant que la conjoncture sanitaire et le calendrier sportif international seront favorables à la désormais CAN 2022…

Le CHAN 2020 en janvier 2021 et la CAN féminine 2020 annulée

La Confédération africaine de football (CAF) a décidé que le Championnat d'Afrique des nations se jouerait début 2021. Quant à la CAN féminine 2020, elle a été annulée. Il y a toujours une victime dans l'histoire et celle de ce 30 juin 2020 est bel et bien la prochaine Coupe d'Afrique des nations féminine (CAN 2020). La CAN 2020 dames a en effet été purement et simplement annulée par le Comité exécutif (ComEx) de la Confédération africaine de football (CAF), alors que les deux principales compétitions masculines du continent, prévues au Cameroun, ont, elles été reportées : le CHAN 2020 se déroulera ainsi en janvier-février 2021 et la CAN 2021 en janvier 2022.

rfi.fr/fr/afrique-foot

Baromètres Togo

Principaux pays partenaires

Principaux clients (% des exportations)	2017
Burkina Faso	17,9%
Bénin	14,3%
Ghana	7,6%
Niger	6,4%
Inde	6,1%
Mali	5,7%
Côte d'ivoire	5,5%
Nigéria	4,8
Emirats Arabes Unis	3,5%
Australie	3,2%%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

Principaux fournisseurs (% des importations)	2017
Chine	19,6%
France	10,8%
Japon	5,1%
Pays-Bas	5,0%
Ghana	4,1%
Inde	3,6%
Belgique	3,2%
Arabie Saoudite	3,2%
Allemagne	3,1%
Nigéria	3,0%

Source : Comtrade, dernières données disponibles
https://import-export.societegenerale.fr/fr/fiche-pays/togo/indicateurs-croissance

INSTITUT SUPÉRIEUR DE MUSIQUE,
DES ARTS ET DE LA CULTURE
- ISMAC
VACANCES
Utiles
INSTRUMENTS ENSEIGNÉS
PIANO - GUITARE - BATTERIE - TROMPETTE
TROMBONE - SAXOPHONE - FLÛTES - PERCUSSION
SOLFÈGE - TECHNIQUE DE CHANT ET AUTRES
FAITES DE VOS ENFANTS DES MUSICIENS !
FRAIS | OPTIONS
40.000 FRS
PAIEMENT PAR TRANCHE
• 10000FRS À L'INSCRIPTION
• 15000FRS LE 15 AOÛT
• 15000 FRS LE 15 SEPTEMBRE
DÉBUT DES INSCRIPTIONS
A PARTIR DU
21 JUIN
DURÉE DES COURS
15 JUILLET
AU 15 OCTOBRE
DU LUNDI AU DIMANCHE
CONTACTS : +228 90 77 18 29 / 90 10 17 70 / 90 87 36 47 / 97 09 56 27
ISMAC : FACE CAMP MILITAIRE D'ADIDOGOMÉ DERRIÈRE
L'ANCIEN COLLÈGE ESSOR